

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 068925

ND 29665

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 319

Société : AT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

REZKI JILALI

Date de naissance :

17 - 06 - 41

Adresse :

3 RUE 3 HAY CHEMIS

Tél. : 0522368408

Total des frais engagés : 483,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

02/06/2020

Nom et prénom du malade :

Rezki Jilali

23 JUIN. 2020 Age : 2016

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Anorexie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 17/06/20

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
20/06/2020	6	1	250,00 Dhs	Bf. ZAROUANI Abdellah PEDIATRE ALLERGOLOGIE Im. Communale-Angle Bd. Sidi Abderrahmen & Route d'Azemmour-Casablanca Tél: 022-91 42 33 022-89 44 20

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAIMA Bloc 211 N° 144 Derb EPHourya Hay Hassani - Casablanca Tel.: 05 22 90 31 00 Dr. Sidi Abderrahmane C.I.L 283, Hay Salam - Casablanca 21/06/20	02-06-2020	135,00 Dhs

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'OD

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
			<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# CABINET DE PEDIATRIE ET D'ALLERGOLOGIE

## عيادة طب الأطفال و الحساسية

Docteur Abdelkhalek ZAHOUANI

Spécialiste en Pédiat

gologie

Asthme -

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1  
Ain sebâ Casablanca  
Typhim vi inj b1 ser 1 dose imentaires  
P.P.V : 135,00 DH  
e 118001 080168

135,00

Typhim

PHARMACIE MILAD  
Dr. Samira MILAD  
Bd. Sidi Abderrahmane  
May Salam - C.I.L  
Tel: 05 22 91 43 33 / 06 63 48 11 21

Dr. ZAHOUANI  
PEDIATRIE ALLERGOLOGIE  
Im. Communale Angui Bd.  
Sidi Abderrahmane & Route  
d'Azemmour-Casablanca  
T: 022-91.43.33.422-88 44.

الدكتور عبد الخالق زهوانى

اختصاصي في طب الأطفال والرضع

الضيق وأمراض الحساسية الجلدية والغذائية

خريج المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد

رئيس مصلحة سPCA

*El geki oual*

PHARMACIE NAIMA  
Dr. Naima  
Bd. Sidi Abderrahmane & Route  
d'Azemmour-Casablanca  
T: 022-91.43.33.422-88 44.

98,00

STERIPHARMA  
complément  
alimentaire n'est  
médicament  
PPC: 98,00 d<sup>h</sup>

1er

S.V.

1

2

- Alerte sur effet  
1er le mal éjeun

Dr. ZAHOUANI  
PEDIATRIE ALLERGOLOGIE  
Im. Communale Angui Bd.  
Sidi Abderrahmane & Route  
d'Azemmour-Casablanca  
T: 022-91.43.33.422-88 44.

عمارة الجماعة - زاوية شارع سيدى عبد الرحمن و طريق أزمور

الطابق الأول رقم 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 91 43 33 / 06 63 48 11 21

E-mail : abd.zahouani@gmail.com